

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept juin à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Éric PLASMANS, Maire.

Étaient présents : M. Daniel MONDET, Mme Joséphine DELMOTTE, Mme Martine BAYON, M. Maurice DOBBELS, M. Aurélien DEVIENNE, Mme Marie EVRARD.

Procuration : Mme Cynthia STEPHAN à Mme Joséphine DELMOTTE, Mme Florence MATT à M. Daniel MONDET.

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Mme Joséphine DELMOTTE

Ouverture de séance : 21 heures 00.

Ordre du jour :

- 1) Construction de logements pièces marché public
- 2) Construction de logements mission SPS
- 3) Construction de logements bureau de contrôle
- 4) Groupama contrats d'assurance
- 5) Cimetière règlement et coût d'une concession
- 6) Jeux et tarifs fête communale 2021
- 7) SMDEGTVO infrastructures de charge
- 8) Free station relais sur pylône existant
- 9) Contrats maintenance chaudières
- 10) Devis salle de classe

Information de Monsieur Le Maire :

- 1) Police intercommunale projets de réorganisation
- 2) Journée citoyenne

Construction de logements pièces marché public

Monsieur le maire fait part du dossier de consultation des entreprises pour la construction de 6 maisons individuelles chemin de Villandry.

Le dossier est constitué :

- Des plans
- Des bordereaux des prix unitaires
- Du cahier des clauses techniques particulières
- Du détail quantitatif estimatif
- Lot 00 : généralités, nature, caractéristiques des ouvrages, position mise en œuvre
- Lot 01 : gros œuvre
- Lot 02 : ravalement
- Lot 03 : charpente bois
- Lot 04 : couverture
- Lot 05 : menuiseries extérieures, fermetures
- Lot 06 : cloisons, doublages, isolation, menuiseries intérieures
- Lot 07 : plomberie, chauffage, vmc
- Lot 08 : électricité, courants faibles
- Lot 09 : peinture
- Lot 10 : carrelage, faïence et sols souples

Une réunion sera planifiée pour le choix définitif des matériaux.

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **PREND ACTE** des pièces du marché des entreprises pour la construction de 6 maisons chemin de Villandry.

Construction de logements mission SPS

Monsieur le maire fait part de l'obligation d'avoir recours à une mission de coordination SPS (Sécurité et Protection de la santé) pour la construction de 6 maisons individuelles chemin de Villandry.

Un devis est proposé par ARC 77 :

Phase conception : 400.00 € HT
 Phase réalisation : 2 440.00 € HT
 Phase DIUO : 80.00 € HT

Soit un total TTC de 3 504.00 €

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **DÉCIDE** de retenir ARC 77 pour la mission de coordination SPS pour la construction de 6 maisons chemin de Villandry, pour un montant de 2 920.00 € HT soit 3 504.00 € TTC.

⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Construction de logements bureau de contrôle

Monsieur le maire fait part de l'obligation d'avoir recours à un bureau de contrôle pour la construction de 6 maisons individuelles chemin de Villandry.

Un devis est proposé par le bureau d'étude Socotec pour les missions suivantes :

- Les mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments résidentiels - Finales : 900,00 €
- L'attestation acoustique : 550,00 €
- L'attestation accessibilité handicapés : 450,00 €
- L'attestation thermique RT2012 : 650,00 €

- Le diagnostic de performance énergétique : DPE : 350,00 €
- Les missions de contrôle technique (L, LP, SH, PHhab, Complément, HAND) : 5 000,00 €

Total HT de 7 900.00 € soit 9 480.00 € TTC

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir le bureau de contrôle Socotec pour la construction de 6 maisons chemin de Villandry, pour un montant de 7 900.00 € HT soit 9 480.00 € TTC.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Groupama contrats d'assurance

Monsieur le Maire fait part du rendez-vous avec Mme Heyse Emmanuelle directrice clientèle collectivités chez Groupama pour la mise à jour des contrats d'assurances de la commune.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1) Villassur : responsabilité générale, protection juridique, dommages aux biens : | 7 998.16 € |
| 2) Assurance tracteur Kubota : | 258.04 € |
| 3) Cyber risques : | 950.00 € |
| 4) Mission collaborateurs : | 125.00 € |
- Soit un total de 9 331.20 € par an.

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de continuer avec l'assureur Groupama pour un montant annuel de 9 331.20 € et de rajouter les assurances cyber risques et la mission collaborateurs.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à accepter la nouvelle offre de Groupama.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Cimetière règlement et coût d'une concession

Monsieur le Maire propose d'établir un règlement pour le cimetière et de fixer un tarif pour les concessions. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de réfléchir pour la rédaction d'un règlement et propose de fixer le prix d'une concession à 200,00 € pour une durée de 30 ans.

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de fixer le prix d'une concession à 200,00 € pour 30 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

Jeux et tarifs fête communale 2021

Les tarifs de la fête communale à l'occasion du traditionnel barbecue, il sera proposé à la vente plusieurs denrées selon le tableau ci-dessous :

TARIFS FÊTE 2021	
BRIOCHE	4.00 €
MENU ENFANT	
Nuggets/frites + boisson	3,00 €
Knacki/frites + boisson	3,00 €
MENU	
Américain Merguez/frites	3,50 €
Américain Chipo/frites	3,50 €
Barquette 2 chipos/frites	3,00 €
Barquette 2 Merguez/frites	3,00 €
Sandwich merguez	2,50 €
Sandwich Chipo	2,50 €
Frites	1,50 €
Part de gâteau	1,00 €
BOISSONS	
Verre de rosé	1,00 €
Pichet de rosé	4.00 €
Bière	2,00 €
Coca	1,50 €
Orangina	1,50 €
Ice-tea	1,50 €
Oasis (Tropical ou Pomme/framboise)	1,50 €
San Pelegrino citron	1,50 €
Eau (50cl)	0,50 €
Café	0,50 €

Pour les jeux de la fête communale un devis a été établi par la société Air2jeux pour un montant de 3 333.67 € HT soit 4 000.40 € TTC, des modifications vont être apportées à ce devis avec un budget maximum de 5 500.00 € TTC

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de retenir la société Air2jeux pour les activités/animations retenues ce jour, pour un montant maximum de 5 500.00 € TTC.
- ⇒ **APPROUVE** les tarifs de la fête communale 2021.
- ⇒ **DIT QUE** les dépenses sont prévues au budget primitif 2021.
- ⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis avec Air2jeux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

SMDEGTVO infrastructures de charge

Suite à la modification des statuts du Syndicat mixte Départemental d'Électricité du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise, Madame, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité d'adhérer à la compétence facultative « Infrastructures de charges ».

Conformément à l'article 3.5 des statuts,

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **DÉCIDE** d'adhérer au syndicat pour la compétence facultative « infrastructures de charge »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Free station relais sur pylône existant

Monsieur le Maire expose le projet de l'opérateur Free concernant l'installation d'une station relais sur le pylône existant situé sis : D165E à Chennevières-lès-Louvres en émettant les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de la commune en 3G/4G/5G.

Après avoir entendu l'exposé,

➤ **PREND ACTE** de la pose d'une station relais sur le pylône existant.

Contrats maintenance chaudières

Monsieur le maire propose un contrat de maintenance pour les chaudières sur une durée de 3 ans pour :

- La chaudière principale qui alimente ; la mairie, le logement et l'école.
- La chaudière de la salle polyvalente

La société Gaz service rapide est déjà intervenue à plusieurs reprises sur la chaudière principale pour changer les régulations et nettoyer le circuit du plancher chauffant de l'école, une intervention est prévue également cet été pour le nettoyage du plancher chauffant de la salle polyvalente.

Le contrat de maintenance est conclu pour une période de 3 ans avec les déplacements en illimités sur cette durée.

Le devis s'élève à 1 636.38 € HT soit 1 963.66 € TTC

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **DÉCIDE** de prendre le contrat de maintenance avec Gaz service rapide pour une période de 3 ans.
- ⇒ **AUTORISE** à signer le devis et le contrat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Devis salle de classe

Monsieur le maire propose la réfection en peinture de la classe des grands à l'école.
La société SCMD à Mitry Mory propose :

Plafond :	2 610.00 € HT
Murs :	4 050.00 € HT
Tuyauterie, parties métalliques :	130.00 € HT

Boiserie (portes, bâtie, fenêtres, plinthes :	1 375.00 € HT
Radiateurs :	480.00 € HT
Matériel pour le travail en hauteur :	280.00 € HT
Divers (protection, manutention, nettoyage...)	265.00 € HT

Le devis s'élève à 9 190.00 € HT soit 11 028.00 € TTC

Après avoir entendu l'exposé,

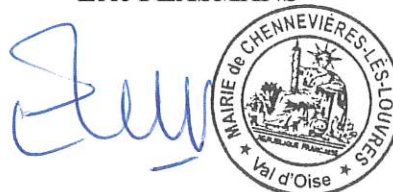
- ⇒ **DÉCIDE** de retenir l'entreprise SCMD pour la réfection de la classe des grands à l'école pour un montant de 9 190.00 € HT soit 11 028.00 € TTC.
- ⇒ **AUTORISE** à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 09 CONTRE : 00 ABSTENTION : 00

La séance est levée à 23h15.

Le Maire,
Eric PLASMANS



Daniel MONDET 1 ^{er} Adjoint	Joséphine DELMOTTE 2 ^{ème} Adjointe	Martine BAYON Conseillère municipale	Maurice DOBBELS Conseiller municipal
Florence MATT Conseillère municipale (pouvoir M. Mondet)	Aurélien DEVIENNE Conseiller municipal	Cynthia STEPHAN Conseillère municipale (pouvoir Mme Delmotte)	Marie EVRARD Conseillère municipale